

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU CONSEIL  
26 janvier 2009**

L'an deux mil neuf, le vingt six janvier à vingt heures trente, le Conseil municipal d'IS-sur-TILLE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. Michel MAILLOT, Maire.

Présents : M. M. MAILLOT, M. J. GRELET, Mme N. TERRIOT, M. Ch. BAUJARD, Mme A. GIGON, M. H. GAUDE, Mme D. LETOUZEY, M. JM. COLLET, Mme G. GUINET, Mr D. GASSE, Mme S. CHAUVINEAU, Mr X. RABAGO, Mme M. ROUSSELET, Mme I. RETAILLEAU, M. B. BELHADJ, Mme C. CORMILLOT, M. G. PERRIN, Mme M. BIGEARD, Mr D. LEFEBVRE, Mme F. MOZER, M. Th. DARPHIN, Mme A. LIOTARD, M. A. AUFFRET, Mr M. FANOI.

Excusés : M JM GARCIA (procuration à M. MAILLOT) Mme Ch. SOLDATI (pouvoir à T. DARPHIN)

Absents : – Mme A. DEMANGEON

Mme Sylvie CHAUVINEAU est élue secrétaire de séance.

**1°) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2008.**

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2008.

**2°) Contrat de vente de bois de gré à gré :**

Sur proposition de Denis GASSE, conseiller délégué, le conseil municipal décide :

- de vendre sur pied à la mesure par les soins de l'ONF les coupes de bois n° 13r-14r-28r à 31r,
- que les produits de ces coupes seront destinés à la vente du contrat de vente signé avec les établissements Gaillard-Rondion
- que le paiement de l'intégralité de la valeur de la coupe interviendra selon la grille de prix annexée au contrat.
- que le prix de vente sera encaissé en totalité par l'ONF qui se réservera 1% de la somme pour frais de gestion.

**3°) Délégués au collège de la Commission Locale d'Energie (C.L.E.)**

Sur proposition de Jacques GRELET 1<sup>er</sup> adjoint au Maire, le conseil municipal à l'unanimité, désigne en qualité de représentant de la commune au collège électoral de la C.L.E. :

Délégués titulaires : Messieurs Michel MAILLOT et Jacques GRELET

Délégués suppléants : Messieurs Henri GAUDE et Thierry DARPHIN

**4°) Compte rendu des décisions prises par le Maire conformément à la délibération du 25 mars 2008 :**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire en matière de réalisation d'un emprunt pour un montant de 500 000 € au taux de 4.75 % sur 12 ans auprès de la Caisse d'Epargne, avec versement du capital en deux tranches. Emprunt prévu au budget.

#### **5°) Débat d'orientations budgétaires 2009**

A l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientations budgétaires 2009 présenté par Monsieur Michel MAILLOT et Madame Nicole TERRIOT adjointe aux affaires financières.

#### **6°) Droit de préemption urbain :**

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire en matière de droit de préemption urbain conformément à la délibération du 25 mars 2008.

#### **7°) Acquisition de terrain « Champs Baudot »**

Sur proposition de Annie GIGON, adjointe à l'urbanisme, le conseil municipal décide d'acquérir les parcelles ZL 18 et ZL 23 lieu-dit « Champs Baudot » d'une superficie de 14 190 m<sup>2</sup> au prix de 1 € le m<sup>2</sup>.

#### **8°) Personnel communal - création de postes :**

Sur proposition de Michel MAILLOT, Maire, le conseil municipal décide de créer les postes suivants pour permettre la nomination d'agents pouvant prétendre à l'avancement de grades ou la réussite à concours et examens.

un poste d'agent technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;

un poste de Brigadier à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;

un poste d'adjoint du patrimoine 1<sup>ère</sup> catégorie à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

#### **Information diverses :**

Site AMI : Michel MAILLOT informe le conseil municipal que suite à l'exposition sur le diagnostic établie par le Cabinet TRIA, un travail d'esquisse a été présenté au groupe de travail des deux collectivités. Il s'agit d'une première esquisse pour cet ensemble. Monsieur le Maire propose de réunir le conseil municipal et la commission urbanisme pour présenter ce projet avec le cabinet d'études. Des convocations seront adressées.

Michel MAILLOT présente l'APS (avant projet sommaire) de la restructuration de l'hôpital local.

Is-sur-Tille le 27 janvier 2009

Le Maire

Michel MAILLOT